

Le fil de l'info Peymeinade

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - SEPTEMBRE 2021 - N°4

Urbanisme : des modifications pour le PLU

GROS PLAN : rentrée scolaire

Semaine bleue : le plein d'activité pour les seniors !



www.peymeinade.fr





L'ÉDITO DU MAIRE	3
RETOUR EN IMAGES	4
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	6
TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
VIVRE MA VILLE	8
ÉVÉNEMENTS	10
CULTURE	12
GROS PLAN : RENTRÉE SCOLAIRE	13
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	16
COMMERCES	18
TOUT POUR LA JEUNESSE	20
VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ	22
EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES	24
ÉTAT CIVIL	25
VIE DES PEYMEINADOIS	26



Retrouvez sur le groupe Facebook des élus de la majorité **Peymeinade l'info naturellement** des informations concernant la ville de Peymeinade sur des sujets divers et variés, dans une démarche de proximité, abordés sur le ton bienveillant d'Odile Desplanques, conseillère municipale déléguée.

Le site Peymeinade.fr, les pages Facebook, Instagram et Twitter au nom de **Ville de Peymeinade**, vous apporteront des informations pratiques à chaque instant.

Peymeinade est aussi sur **Panneau Pocket** ! Retrouvez-nous sur l'application mobile pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations de la Ville, sans avoir à communiquer vos informations personnelles.

Afin de vous tenir à jour sur les événements importants de la ville, nous vous proposons également de vous inscrire à la **newsletter** disponible par mail. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville tout en bas de la page d'accueil.

Peymeinade est à présent sur **Youtube**. Retrouvez **nos vidéos** et **reportages** sur Ville Peymeinade.

Les pharmacies de garde des dimanches et jours fériés sont annoncées sur la page Facebook **Ville de Peymeinade**.

Numéro **SOS Médecins** : 36 24 ou 08 25 00 50 04

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** collecte les ordures ménagères les lundis et vendredis et les bacs de tri sélectif les jeudis

Numéro de téléphone : 04 89 35 90 96

La **Mairie de Peymeinade** effectue un ramassage des encombrants à domicile les mardis sur rendez-vous au 04 93 66 20 64

3 objets maximum

Directeur de publication : Philippe Sainte-Rose Fanchine

Rédaction du magazine : le Maire, les élus, le service communication et les services municipaux

Photos : service communication

Mise en page du magazine : service communication

Impression : Riccobono **Distribution** : Mediastar

Ville de Peymeinade - 11 boulevard Général de Gaulle 06530 Peymeinade - Téléphone : 04 93 66 10 05

Dépôt légal : N°ISSN 1279-9270 - Tirage 5000 exemplaires

Si vous ne recevez pas le magazine **Le Fil de l'Info**, contactez le service communication à communication@peymeinade.fr



Chères Peymeinadoises, chers Peymeinadois,

C'est la rentrée. Tout d'abord j'espère que vous avez pu vous relaxer et vous ressourcer durant l'été.

Avec la généralisation de la vaccination, la situation liée à la covid entre dans une nouvelle phase. Grâce à l'introduction du pass sanitaire, les activités peuvent reprendre dans la majorité des cas.

En cette période de rentrée scolaire, le gros plan de cette nouvelle édition du *Fil de l'info* est consacré à tout ce qui concerne l'environnement des enfants, c'est-à-dire la rentrée, la sécurité sanitaire, la restauration dans les écoles couplée à une alimentation durable.

Pour une meilleure efficacité rendue au quotidien par les services de la mairie, un pôle et une direction spécifiques à la vie scolaire ont été créés.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) continue d'évoluer avec pour objectif de préserver notre cadre de vie. Une modification de droit commun est maintenant engagée. Vous découvrirez dans le détail ce qui se cache derrière ce terme barbare, en fait de multiples mesures plus contraignantes pour les dépôts de permis de construire et allant dans le sens d'une plus grande maîtrise de l'aménagement urbain. Cependant, il faut garder en mémoire que ces mesures ne porteront leurs fruits que dans le cadre de projets à venir et ne concerneront donc pas ceux déjà déposés en mairie.

Après le démarrage des conseils de quartiers, ce sont les comités consultatifs qui vont maintenant entrer en action, complétant ainsi le processus de concertation de la population pour l'aménagement et l'urbanisme. Des ateliers ciblés par thèmes seront mis en place au cours du dernier trimestre 2021 et du début d'année 2022.

Le tissu associatif participe fortement au maintien du lien social dans notre commune. À cet égard, l'édition 2021 du forum des associations a été un franc succès. Elle a permis d'accueillir 54 stands (nombre limité par les contraintes sanitaires) et plus de mille visiteurs sur la journée. L'objectif du forum est simple : il s'agit d'offrir une vitrine aux différentes associations et de favoriser le dialogue entre associations et habitants, bien sûr, mais aussi le dialogue inter-associatif. Je souhaite souligner que ce forum est porté par l'ensemble des bénévoles et des volontaires qu'il nous faut saluer.

Au chapitre social, nous considérons qu'une ville de plus de 8000 habitants se doit d'avoir un centre de proximité des Restos du Cœur sur son territoire. Ce sera chose faite pour notre commune dans les mois à venir.

Une page retrace la situation des travaux en cours de réalisation et en préparation pour l'amélioration du cadre de vie. Chacun peut constater la progression des travaux du square Cauvin. Les travaux arrêtés pendant l'été ont repris, nous espérons pouvoir inaugurer le square en novembre.

Je souhaite féliciter Erika Hernandez qui, après être passée tout près du titre, a été élue première dauphine de Miss Pays de Grasse au cours de la première édition de ce nouveau concours.

Je vous souhaite une belle rentrée !



Naturellement vôtre,

Philippe Sainte-Rose Fanchine

R

etour en images



Fête des fruits et légumes frais à l'école Mistral

Du 14 au 18 juin

Les élèves de l'école Mistral ont pu en apprendre davantage sur les fruits et légumes frais grâce à des animations et jeux qui leur ont été proposés au sein de l'école.



Apprentissage self-tri

Lundi 28 juin

Les agents de cantine, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (Atsem) et les animateurs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ont commencé avec les plus grands de maternelle l'apprentissage du service self ainsi que du tri. Les enfants, très investis, se sont débrouillés comme des chefs.



Livres, mots et papiers

Samedi 3 juillet

Cette année a eu lieu la première édition de "Livres, mots et papiers". Rencontre avec les auteurs, éditeurs, libraires et artistes qui présentaient leurs œuvres et présence d'ateliers thématiques autour du papier, de l'écriture et de l'impression.



Animation grand public « Cuisinés maison, les fruits et légumes frais restent légers dans votre budget »

Lundi 26 juillet

L'animation "Cuisinés maison, les fruits et légumes frais restent légers dans votre budget" avec Interfel s'est déroulée au marché de Peymeinade. Astuces pour mieux manger, pour faire aimer les fruits et légumes frais aux enfants et fiches recettes étaient proposées au stand. L'occasion de cuisiner autrement !



Concert de Sébastien Machado

Samedi 24 juillet

Sébastien Machado, musicien et chanteur funk/blues accompagné de son groupe est venu présenter ses propres compositions à la pinède Daudet. Le public, conquis, s'est levé plusieurs fois pour les applaudir. Un beau moment musical !



Centre de loisirs Juillet

Les enfants ont profité d'un panel d'activités au centre de loisirs de Peymeinade cet été : peinture, modelage, réalisation de bateau pirate, de cakes, activités sportives, sorties dans des parcs, à la piscine... Un été actif dont chacun gardera de beaux souvenirs !



Patrouilles nocturnes de la Police Municipale Juillet-août

Cet été, la police municipale a réalisé plusieurs contrôles en journée et en soirée sur la ville de Peymeinade afin d'assurer la sécurité de tous.



Commémoration de la libération de Peymeinade Lundi 23 août

À l'occasion du 77^e anniversaire de la libération de Peymeinade, les officiels ont déposé des gerbes de fleurs à la Stèle FFI puis ont suivi le traditionnel défilé militaire de Geronimo sur l'avenue de Boutiny jusqu'au rond-point de la Liberté où s'est déroulée la cérémonie finale.



Art lyrique Samedi 31 juillet

Le groupe Art Canto a présenté son concert "Dans l'ombre et la lumière" dans le cadre enchanteur du vieux village de Peymeinade. Les chanteurs ont interprété avec passion des airs de Carmen de Bizet ainsi que du grand répertoire : Don Carlo de Verdi, Rusalka de Dvorak... Les spectateurs ont été plongés dans l'univers lyrique le temps de cette mémorable soirée en plein air. Un succès !

Fête de la ville Vendredi 6 août

La fête de la ville de Peymeinade a attiré beaucoup de monde vendredi 6 août ! On pouvait retrouver une foule d'activités pour les enfants : manège à pédales, jeux en bois, maquillage... De nombreux commerçants proposaient des articles artisanaux au marché nocturne. Un couple de comédiens aussi drôle qu'original a fait rire les passants avec ses scènes de ménage... Le groupe Addikt a interprété les plus grands classiques du Rock et les participants se sont ensuite déhanchés au son du DJ Michel. Une belle ambiance !



MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU : CE QUI VA CHANGER

Le dossier de modification du PLU a été adressé pour avis aux personnes publiques associées. La prochaine étape sera l'enquête publique qui se déroulera du 4 octobre au 5 novembre. La version finale du projet de modification du PLU sera ensuite soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Limiter les divisions parcellaires sur les 2 zones collinaires UC et UD* :

En cas de division en plusieurs lots, les règles du PLU s'imposeront sur chaque lot issu de la division et non pas, comme actuellement, au regard de l'ensemble du projet.

Augmentation des surfaces perméables minimum imposées, et définition plus stricte de la qualification de ces surfaces.

Augmentation des distances minimum aux limites séparatives.

Préserver les paysages et favoriser une architecture de qualité

L'interdiction de destruction des restanques est renforcée avec interdiction de surplomb et distance minimum de 1 m entre le bâtiment et une restanque, interdiction de destruction des clapiers, repérage non exhaustif des zones où des éléments paysagers ou patrimoniaux sont identifiés.

Création de cônes de vues.

Restrictions imposées aux villas jumelées.

Interdiction des haies plastifiées.

Autorisation des toitures à 4 pentes et suppression de l'obligation de réaliser des génoises.

Favoriser les énergies renouvelables

Suppression de l'obligation d'intégrer les panneaux photovoltaïques dans les couvertures, possibilité de les installer au sol s'ils sont cachés par une haie.

Limiter la hauteur des bâtiments en centre-ville (zone UB)

Lorsque l'opération comporte plus de 50 % de logements sociaux, en zone UB (centre-ville hors Boutiny) le PLU autorise une hauteur de 12 m au lieu de 9. Cette possibilité sera limitée aux parcelles dont les bâtiments voisins dépassent 9 m.

Créer 2 périmètres d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG)

Sur deux secteurs comportant des terrains de grande superficie et constituant un foncier stratégique nécessitant une réflexion approfondie, sont créés des PAPAG sur lesquels toute construction sera interdite pendant une durée maximale de 5 ans. Ce délai devra être mis à profit pour définir les projets.

Etendre les zones agricoles et naturelles

Création d'une zone agricole sur l'exploitation du Mas de l'Olivine et éventuellement 2 parcelles en continuité.

Création d'une zone naturelle permettant de « préserver la nature en ville », sur les terrains en restanque derrière le Centre Technique Municipal

Renforcer les règles de sécurité en matière de desserte véhicules

Ajout d'une règle permettant d'interdire les accès susceptibles de présenter un risque pour la sécurité des usagers.

Obligation de voies intérieures de 6 m de largeur à partir de 3 logements.

Donner à la zone de Picourenc une vocation artisanale

Interdiction des activités nuisance pour lesquelles une définition a été ajoutée.

Limitation de la hauteur des bâtiments à 7 m (au lieu de 10) et de l'emprise au sol à 30 % (au lieu de 50 %).

* Le tracé des différentes zones peut être trouvé en consultant le PLU sur le site de la ville.



Travaux et Développement Durable

Plusieurs travaux sont actuellement effectués pour améliorer le cadre de vie des habitants de Peymeinade. Focus sur les dernières réalisations.



Réfection des chaussées avenue Fragonard et chemin des Genêts (photos avant / après).



Le rez-de-chaussée d'un local municipal a été rénové pour accueillir les Restos du Cœur. Ce dix-neuvième centre des Alpes-Maritimes ouvrira ses portes aux ayants droits au mois de novembre.



Une boîte à livres à Peymeinade

Une toute nouvelle boîte à livres, réalisée par les soins du ferronnier des services techniques de la commune sera bientôt installée en centre-ville.

Quand elle sera en service, cette dernière attendra les ouvrages que vous avez aimés et souhaitez partager avec d'autres lecteurs. Vous pourrez également y dénicher des pépites.

NB : afin d'avoir un lieu agréable et propice aux bonnes trouvailles : ne déposez pas dans la boîte à livres vos livres abîmés, ou dépassés (par exemple, les guides de voyages ou annales d'épreuves datant de plusieurs années) apportez-les de préférence aux points de tri sélectif répartis sur la commune.



COMITÉS CONSULTATIFS :

LA MUNICIPALITÉ SOLLICITE VOS AVIS SUR L'ESPACE LEBON

Lors du conseil municipal du 7 juillet, il a été créé des comités consultatifs destinés à vous consulter sur trois questions :

1. L'aménagement et l'urbanisme
2. L'environnement
3. Les pôles culturels

Les premiers travaux seront consacrés aux choix à retenir pour l'espace Lebon et consisteront à mettre en place des ateliers de concertation qui s'inscrivent dans la démarche de certification « Quartier Durable Méditerranéen » (QDM). Quatre thèmes ont été retenus :

- 6000 m² d'espaces verts : 3 parcs, 3 programmes à inventer
- La place publique : usages et aménagements associés
- Organisation d'un processus de compostage
- L'eau : C'est un enjeu très important dans la conception du quartier : préservation de la ressource et vecteur de bien être (fontaines, jets émergents au sol).

La commission sera donc chargée de trouver l'équilibre entre la préservation de la ressource, sa captation et sa mise en scène pour construire un rapport du quartier à l'eau à la fois vertueux et attractif.

Ces ateliers sont prévus pour fin 2021/début 2022. Les deux premiers ateliers seront organisés au titre du comité consultatif « aménagement et urbanisme » et les 2 derniers au titre du comité « environnement ».

Au préalable une réunion publique sera organisée pour présenter le projet et donner les informations utiles en vue de la mise en place de ces comités.

Chaque comité sera composé de 12 membres dont 10 non élus, soit des ateliers de 6 membres.

L'organisation de ces ateliers est en cours d'étude et sera exposée lors de la réunion publique. Ils seront animés avec l'appui d'un professionnel rodé aux démarches participatives.

Nous vous invitons, si la participation à ces comités vous intéresse, à présenter votre candidature en mairie.



ERRATUM

Une erreur de nom de famille s'est glissée dans le magazine *Le Fil de l'Info* du mois de juin ! Lors de la commémoration de la victoire du 8 mai 2021, Monsieur Albert Weymiens a été décoré de la médaille d'Algérie. Il a reçu le titre de reconnaissance de la Nation et la croix du combattant.

RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS PLACE PROSPER MERLE



La municipalité a décidé de restaurer le monument aux morts place Prosper Merle. Ce sera l'occasion de le faire pivoter d'un quart de tour afin qu'il soit en adéquation avec le public présent lors des manifestations patriotiques. Lors de cet événement, l'inscription du lieutenant De Boutiny sera rectifiée sur le monument aux morts ainsi qu'au cimetière du village.

En effet, le prénom inscrit est erroné : Il faudra remplacer « Gaston » par « Gustave » afin de rendre à Monsieur De Boutiny le prénom qui fut le sien.

Cette rectification permettra de corriger une erreur commise il y a plus de 100 ans. La municipalité souhaite ainsi donner une suite favorable à la demande de la famille De Boutiny.

BOÎTIERS PHOTO POUR CONTRER LES DÉPÔT SAUVAGES

Deux appareils photo, financés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), sont installés sur les lieux de collecte où les incivilités sont nombreuses. Ces appareils sont déplacés régulièrement sur la commune. Une délibération permet de verbaliser les incivilités. Nous vous rappelons que la

CAPG s'occupe de prélever les ordures ménagères les lundis et vendredis et de faire la collecte des bacs de tri les jeudis. Si vous avez des encombrants, la Mairie de Peymeinade passe les mardis sur rendez-vous téléphonique au 04 93 66 20 64. Vous pourrez alors faire retirer jusqu'à trois objets volumineux.



TAILLE DES HAIES

La taille des haies pourra reprendre à partir du 30 septembre. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'égagement des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous.



ÉRIKA HERNANDEZ ÉLUE PREMIÈRE DAUPHINE DU CONCOURS MISS PAYS DE GRASSE



La représentante de Peymeinade au premier concours Miss Pays de Grasse a été élue première Dauphine lors de la soirée de gala du 30 juillet dernier. C'est devant l'énorme public de l'espace Chiris à Grasse qu'Erika Hernandez a entendu son nom prononcé par le jury. Très émue, elle a cependant fait preuve de beaucoup de maîtrise pour conduire le show jusqu'au bout !

Le Maire de Peymeinade, Monsieur Philippe Sainte-Rose Fanchine, qui était présent à cette soirée, a confié avoir été très impressionné par son assurance et sa prestation orale pour présenter sa ville. À l'écoute des résultats, il l'a aussitôt rejointe pour la féliciter, au nom de tous les peymeinadois.

Nous aurons l'occasion de retrouver Erika lors de prochaines manifestations. Laissons-là pour le moment s'installer dans sa nouvelle vie d'étudiante. Nous lui souhaitons bonheur et réussite.

FESTIVAL LE TEMPS D'UNE NOTE

BARRIO SUR

Samedi 25 septembre - 20 h 30 - Entrée 10 € - Gratuit pour les moins de 18 ans - Salle Daudet

Elisabeth Millard, accordéoniste et professeur, Sophie Devergnès, contrebassiste, Marco Briceño, pianiste, guitariste et professeur ainsi que Patricio Rojas, violoniste polyvalent composent le groupe Barrio Sur. L'ensemble vous invite à un voyage musical à travers un tango traditionnel et moderne. Les grands standards sont abordés tels que Caminito, Volver et aussi un répertoire plus moderne avec les incontournables de Piazzolla, Milonga del Angel, Adios nonino... C'est un spectacle chaleureux autour du tango, riche en émotions où les musiciens s'expriment et se livrent avec bonheur à leur public.

LES SOLISTES DE CANNES

Dimanche 26 septembre - 18 h - Entrée 10 € - Gratuit pour les moins de 18 ans - Salle Daudet

L'ensemble est composé de quatre musiciens ; Berthilde Dufour au violon, Pascal Jugiau à l'alto, Vincent Tizon au hautbois et Philippe Cauchefier au violoncelle. Ils se sont produits en France et dans d'autres pays du monde, lors de festivals et dans de nombreux congrès internationaux. Plusieurs compositeurs comme Laurent Martin, René Maillard, Suzanne Giraud, Alain Fourchette, Esteban Benzecry, Jacques Lenot ont écrit pour eux. Ils ont participé à de nombreuses émissions de France-Musique et de France-Culture et ont enregistré 3 CD : Mozart : Intégrale des quatuors avec flûte, Bossini : Miniaturas, Maillard : Portrait. Retrouvez-les dans un concert autour du hautbois où ils reprendront de grands compositeurs comme Bach, Mozart, Elgar et Moeran.



FESTIVAL MANGA

**Samedi 9 et dimanche 10 octobre - De 10 h à 18 h -
Gymnase David Douillet - Entrée libre**

Durant cette nouvelle édition du festival de Manga, vous pourrez retrouver différentes activités : cours de dessin manga, passe têtes, combats de sabres laser avec tournois, concours de Cosplay, atelier de kimonos féminins traditionnels, ateliers d'origami et de calligraphie japonaise, Shôgi, sumos gonflables, structures gonflables interactives, stand de jeux vidéo, bornes d'arcades et réalité virtuelle...

La grande nouveauté de cette saison : la présence de l'animation Hado E-sport, avec une partie de l'équipe de France, actuellement championne d'Europe, qui nous fait l'honneur d'être présente.

FESTIVAL DES SOUPES

Samedi 16 octobre - De 14 h à 18 h - Place du Centenaire

Cet automne, Peymeinade se met à l'heure des soupes et invite cuisiniers amateurs, cordons bleus ou gourmets à proposer leur meilleure soupe. Le festival des soupes est un concours gratuit ouvert à tous : associations, groupements de quartiers, retraités, étudiants, non professionnels de la restauration désireux de défendre ardemment chacun sa recette originale. L'idée étant de passer un moment convivial autour de la soupe et de toutes les partager gratuitement.

Les participants doivent réaliser un minimum de 10 litres de soupes dans un délai de 3 heures. Ils doivent venir équipés de leur matériel (ustensiles de cuisine, réchaud électrique ou à gaz, tabliers) de leurs légumes non épluchés et consommables. Chaque équipe disposera d'un emplacement comprenant deux tables, deux chaises et une arrivée électrique. Leur stand devra être décoré pour l'occasion. En effet, le stand le plus original sera également primé !

À ces activités, s'ajouteront différents stands proposant à la vente des kimonos, des goodies, des figurines et des BD manga.

Vous pourrez également goûter des spécialités asiatiques et acheter des friandises tout au long du week-end comme des barbes à papa, des pommes d'amour et des gaufres.

Hado E-sport qu'est-ce que c'est ?

Sport national au Japon, ce jeu collectif combine le virtuel et le réel grâce à la réalité augmentée. Le but est de toucher les adversaires tout en évitant les tirs adverses.

Le programme de cette journée :

14 h - 16 h 45 : Producteurs locaux de miel, fruits et légumes, fromages, etc, jeux et animations gratuites, terrains de boules éphémères, ateliers sur le compostage et le gaspillage alimentaire, ambiance musicale médiévale...

17 h : Fin du concours

17 h 15 : Dégustation gratuite des soupes préparées par les concurrents (des gobelets seront distribués sur place)

17 h 45 : Remise des prix par le jury

Comment participer ? Il suffit d'envoyer un mail à culture@peymeinade.fr en indiquant les noms et prénoms des participants, un numéro de téléphone et une adresse mail ou directement par téléphone au 04 93 66 10 05.



Mot de la rédaction : Les manifestations présentées dans cette rubrique ont été préparées par l'équipe du service culture et événementiel depuis plusieurs semaines. Ces événements se dérouleront selon l'évolution de l'actualité sanitaire liée à la Covid-19.



PROF ! Par Nouez-vous compagnie Mercredi 17 novembre - 20 h 30 - Salle Daudet

Ce prof est un idéaliste. Ce prof est un héros des temps modernes qui a refusé de se résigner. Ce prof est un fou dangereux qui a commis l'irréparable. Ce prof est un monstre qu'on exhibe, qui nous fait rire, qui nous fait peur, qui nous fait pleurer. Par quel mystère ce prof se retrouve-t-il face au public sur une scène de théâtre pour raconter son histoire ?

La pièce de Jean-Pierre Dopagne interroge le spectateur et pose la question éminemment complexe de savoir que faire de cet homme blessé qui commet un acte horrible. Eric Fardeau interprète le professeur en équilibre sur la crête entre folie, raison et performance artistique. Cédric Garoyan, metteur en scène, lui-même enseignant en lycée professionnel, met en scène une profession dont il maîtrise toutes les arcanes. Il côtoie intimement l'individu, le « prof. »

Adultes : 10 € - de 12 à 18 ans : 7 € - moins de 12 ans : gratuit

Le sens du ridicule par la compagnie Univers Scène Théâtre Jeudi 18 novembre - 20 h 30 - Salle Daudet

Deux comédiens vont interpréter des sketches méconnus du grand Raymond Devos. Sauf qu'ils prétendent tous deux être le vrai Raymond Devos. Ils se provoquent et sèment le trouble dans le public avec un show d'humour hors norme qui propulse le spectateur directement dans la quatrième dimension intemporelle de l'auteur. Les deux artistes mèneront le spectacle en interactivité, se défiant et revendiquant être l'unique Devos. Les textes sont adaptés pour le duo comique, avec minutie. La mécanique d'humour insufflée par le jeu des comédiens est menée tambour battant avec des ruptures de rythme pour mettre en valeur chaque jeu de mots et le comique des textes. Les liens d'humour entre les sketches et les interventions subtiles du régisseur comédien lient les trois artistes avec le public. Les joutes donnent une dimension imprévue au show, apportant un vrai sens au thème et sujet des saynètes jouées par les deux personnages. À la toute fin, le vrai Devos sera découvert. Mais lequel ?

Adultes : 10 € - de 12 à 18 ans : 7 € - moins de 12 ans : gratuit

Sandrine Sarroche Vendredi 19 novembre - 20 h 30 - Salle Daudet

Décodeuse décapante de l'actu sur *Paris Première*, Sandrine Sarroche est l'étoile montante des humoristes du PAF. Avec son regard aiguisé sur notre époque, Sandrine se raconte et livre sa version très personnelle du féminisme en mêlant sketches, stand-up et chansons. C'est drôle, puissant, saignant mais toujours tendre. Mise en scène par Éric Théobald, avec des musiques originales de François Bernheim.

Adultes : 12 € - de 12 à 18 ans : 7 € - moins de 12 ans : gratuit

La prochaine fois on joue au scrabble « Maupassant » par la compagnie Les mots en scène Samedi 20 novembre - 20 h 30 - Salle Daudet

« Une répétition », de Maupassant, est une pièce courte en un acte et en alexandrins. Selon le principe du vaudeville, elle met en scène trois rôles assez caractéristiques de la période, le mari, la femme et l'amant.

Madame Destournelles attend Monsieur René Lapierre. Elle s'est mis en tête de faire du théâtre et il doit lui donner la réplique dans une scène d'amour. Poursuivant la mise en abyme, les comédiens ont imaginé une répétition, interrompue au prétexte que le jeu est compassé. Il s'ensuit une dispute où il est question d'interprétation, de financement et, surtout, de mise en scène. Débute alors une deuxième Répétition, totalement débridée, celle-là, pour le plus grand amusement des spectateurs.

Elle est interprétée par Laure Gauffridy-Louis, Fred Juchet et Gus Portmann.

Adultes : 10 € - de 12 à 18 ans : 7 € - moins de 12 ans : gratuit

Drôle de conte par la compagnie Miranda Dimanche 21 novembre - 15 h - Salle Daudet

Imaginez... Et si on pouvait changer le monde juste en racontant de belles histoires ? C'est la mission que nos super héros/ comédiens vont tenter de mener à bien ! Cette histoire est celle d'Essie : une jeune fille très belle, très douce, très gentille, très intelligente et qui sent le patchouli... comme dans tous les contes. Elle est promise à Claude : prince charmant poli et bien peigné... comme dans tous les contes... L'odieuse Germaine, sa rivale à la triste mine, voudrait bien la voir disparaître et prendre sa place auprès du prince... comme dans tous les contes. Alors, elle met au point un plan diabolique pour faire enfermer Essie dans les combles du château. Seule dans sa prison de pierre, la belle Essie découvre des trésors insoupçonnés... ceux de son imagination. Les personnages les plus insolites l'accompagnent dans sa retraite forcée jusqu'à ce que le prince vienne la délivrer... mais, dans ce conte-là, il ne viendra jamais ! La mission des comédiens est brutalement compromise : un élément essentiel manque et empêche le dénouement final avec le fameux " tout est bien qui finit bien...". Comédiens et personnages se retrouvent enfermés dans une histoire sans fin ! Quelle est donc la clé qui leur permettra de sortir de ce drôle de conte et d'écrire leur propre histoire ? Un conte musical drôle et poétique sur les pouvoirs l'imaginaire.

Entrée libre



GROS PLAN LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire pour tous les élèves de France. Chacun a repris le chemin de l'école il y a quelques jours déjà. La municipalité met tout en œuvre pour que les enfants scolarisés à Peymeinade bénéficient des meilleures conditions pour réussir. Ce gros plan spécial rentrée scolaire est l'occasion de faire un point sur les nouveautés, les services et les prestations proposées. Un seul mot d'ordre : l'épanouissement des enfants !

LA RENTRÉE EN CHIFFRES



263 élèves en maternelle



490 élèves en élémentaire



687 élèves au collège



650 repas par jour



35 % de bio dans les cantines



Priorité à la sécurité

Le plan Vigipirate est toujours en vigueur, la police municipale est présente aux abords des écoles le plus souvent possible pour gérer la circulation pour plus de sécurité. Afin d'éviter la propagation du coronavirus, le masque est obligatoire devant les établissements scolaires pour les parents accompagnateurs. Le masque est aussi obligatoire en intérieur sur les temps périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs) pour tous les enfants scolarisés en élémentaire. Pendant la journée, l'enfant est invité à se laver les mains plusieurs fois et à observer les gestes barrières. Les surfaces sont désinfectées après chaque passage à la cantine. Tous les lieux recevant des enfants bénéficient d'un entretien et d'une désinfection journalière. D'autre part, une sensibilisation aux risques et aux conséquences du harcèlement scolaire est réalisée tout au long de l'année.

La restauration scolaire vers l'alimentation durable

La Ville de Peymeinade souhaite que les enfants aient accès à une alimentation plus saine, plus sûre et plus locale. Le service de la restauration scolaire travaille avec les élus pour élaborer des repas de meilleure qualité avec plus de bio, du frais et du local afin de favoriser la santé et la préservation de l'environnement.

Une démarche de labellisation Ecocert « En cuisine », le tout premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio, est d'ailleurs actuellement en cours (voir notre édition du mois de juin 2021). La priorité est donnée à la gestion des déchets (tri et lutte contre le gaspillage alimentaire).

Les différents acteurs concernés participent ensemble à cet objectif grâce à une « commission menus » élargie comprenant les parents, des enseignants et des enfants.

Des actions d'éducation au développement durable sur le thème de l'alimentation et d'autres sujets liés sont organisées tout au long de l'année dans les écoles.

La municipalité développe ainsi un projet « du champ à l'assiette » inscrit dans le projet alimentaire territorial de la CAPG et accompagné par le plan de relance national, en lien avec la Région et l'État.

Les travaux dans les écoles

Pendant les vacances scolaires, les services techniques de la ville ne chôment pas ! Ils profitent de cette période de calme pour donner un coup de neuf aux bâtiments municipaux.

Zoom sur les travaux réalisés cet été

- Peinture dans une classe de l'école Fragonard maternelle
- Peinture salle polyvalente de l'école Mistral
- Marquage au sol de jeux d'enfants
- Clôture périphérique de l'école Saint Exupéry
- Remplacement des luminaires (toutes les classes de Mirabeau et du restaurant scolaire)
- Complément de sécurisation du Plan Particulier de Mise en Sûreté des diverses écoles

La réalisation d'un nouvel espace de jeux pour les enfants en ville

Un tout nouveau parc pour enfants est actuellement en cours de réalisation au square Cauvin ! Les équipes travaillent actuellement sur la finition des murs, les enduits de couleur et le terrassement des fosses de jeux qui devraient être installés vers fin octobre. Des mûriers platanes seront plantés à proximité.

La création d'une direction unique

Une réorganisation des services en mairie a permis de créer une nouvelle direction « éducation ». 43 agents comprenant les services de la restauration et du scolaire la composent. Les missions sont centrées sur la sphère éducative. La direction est en partenariat avec l'éducation nationale pour plus d'efficacité. Par ailleurs, il y a un bon niveau de dotation de la caisse des écoles.

La municipalité est très attentive à la répartition des effectifs scolaires. Le service scolaire a contribué à certains événements cette année : le cocon poétique mis en place à la bibliothèque et les ateliers jeux de société. Il est prévu que la direction se rapproche du service culture pour renforcer la participation des écoles lors des manifestations municipales.

Le Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes (CMPJ)

Le Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes a pour objectif d'impliquer et d'associer les jeunes dans la vie communale. C'est un moyen de développer de nouveaux projets pour améliorer la ville, avec l'accompagnement des élus et des services municipaux. C'est également un outil de démocratie locale où la parole des jeunes sur la vie de la commune est prise en compte. Les membres du CMPJ devraient être élus aux alentours du mois d'octobre.

MARC BAZALGETTE, ADJOINT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX TRAVAUX :

« UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE VERRA LE JOUR »



Quels sont les travaux prévus à l'avenir concernant l'accueil des enfants ?

La cuisine centrale actuelle, située dans l'enceinte de l'école Mistral, n'est plus adaptée à la confection des 700 repas par jour de nos quatre écoles. Les normes sanitaires sont bien évidemment respectées mais l'exiguïté des locaux et l'impossibilité d'agrandissement ne permettront plus dans un proche avenir de faire face à une augmentation du nombre de repas.

Une nouvelle cuisine centrale pouvant produire 900 repas verra le jour derrière le parc de jeux du Petit Prince. Elle permettra de remplir les objectifs que nous nous sommes fixés en termes de développement et d'alimentation durables.

CATHERINE LE ROLLE, ADJOINTE À L'ENFANCE ET À LA VIE SCOLAIRE :

« NOUS VOULONS PLUS DE PROJETS COMMUNS ET PLUS D'ACTIVITÉS POUR LES JEUNES SUR NOTRE COMMUNE »

Quelles sont les grandes orientations pour cette année scolaire ?

Dans un premier temps, nous avons restructuré l'organisation interne en créant une direction de la vie scolaire unique dirigée par Fanny Populin. Elle s'est chargée, dès sa nomination, de réorganiser l'ensemble de la direction. L'effet recherché est l'optimisation et la dynamisation du service scolaire afin de favoriser la réalisation de nos ambitions dans ce domaine.

La municipalité souhaite continuer à travailler sur le projet global d'alimentation durable de la commune impulsé en 2020-2021, maintenir ses engagements sur le plan des écoles (travaux, soutien des projets) tout en poursuivant un partenariat de qualité avec l'Éducation Nationale, relancer le Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes prochainement et renforcer le travail collaboratif avec la CAPG. Nous voulons plus de projets communs et plus d'activités pour les jeunes sur notre commune.



Informations pratiques

Dans le cadre périscolaire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) accueille les enfants dans les bâtiments de la Ville dans la cadre périscolaire de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 ainsi que les mercredis et les vacances scolaires. L'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, se fait à l'école Fragonard pour les maternelles au 19 chemin du Clos et à la salle Daudet pour les élémentaires au 9 chemin du Suye.

Renseignements auprès de la CAPG au 06 31 62 68 68 pour les maternelles et au 06 25 78 72 94 pour les élémentaires.

Vie associative et sportive



FORUM DES ASSOCIATIONS : TOUJOURS AUTANT DE CHOIX !

Près de 50 associations étaient réunies à la pinède Daudet pour le forum des associations 2021, samedi 4 septembre dernier. On pouvait y trouver l'activité de son choix : dessin, VTT, danse, guitare, théâtre, aikido, babygym...

Plus de 1000 personnes se sont déplacées pour découvrir une nouvelle passion ou s'inscrire à leur hobby préféré. Peymeinade a la chance de posséder un tissu associatif très riche.

En raison du contexte sanitaire, la Ville n'a pu toutes les accueillir lors de cette journée. La pharmacie du Candéou était présente pour faire des auto-tests Covid et permettre à tous les visiteurs désireux de se rendre à cet événement de le faire dans de bonnes conditions.

Cette année, de nouvelles associations ont vu le jour : Les cousettes (couture), Pro'Fit ensemble (sport), Jazzam (jazz), Le petit lopin (jardins partagés), les Restos du cœur qu'on ne présente plus, Addiction live (pratique musicale) et Tcharaf & Co (revalorisation des déchets ménagers et assimilés). Afin de remercier les associations qui se sont mobilisées pour rendre ce forum possible, Le Comité des fêtes leur a offert du café, des viennoiseries et un déjeuner sur place.

Grande nouveauté cette année, vous trouverez dans votre boîte aux lettres *le Fil des Assos*, le guide de toutes les associations, un annuaire permettant à chaque Peymeinadois de mesurer l'ampleur et la qualité de l'offre associative.

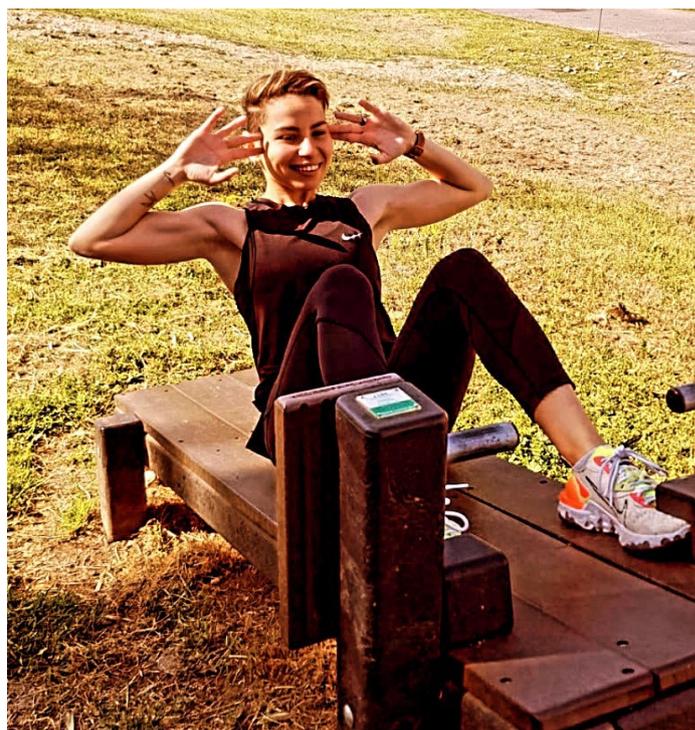
PRO'FIT ENSEMBLE, UNE NOUVELLE ASSOCIATION QUI BOUGE

L'association **Pro'Fit Ensemble**, nouvelle association à Peymeinade, vous propose plusieurs cours collectifs pour adultes et seniors : HIIT (High Intensity Interval Trainings), Step, Zumba, Body-sculpt, Stretching, Pilates, fit & run, circuit training... Mélissa, coach sportif diplômée d'état, encadre les participants afin de les aider à obtenir des résultats en toute sécurité.

Un forfait annuel ou mensuel est proposé afin d'avoir accès à tous les cours en illimité ainsi qu'à un suivi tous les trimestres avec la coach.

L'association Pro'Fit Ensemble propose également des stages multi-activités en pleine nature pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans.

Plus de renseignements sur la page Facebook de Pro'Fit Ensemble ou directement auprès de Mélissa Ferchichi au 06 38 24 25 60 et à l'adresse e-mail : profitensemble@gmail.com



ALETH CORCIN, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA VIE ÉCONOMIQUE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Combien y-a-t-il d'associations à Peymeinade ?

Environ 120 associations avec 3000 adhérents, soit 3000 personnes de tous âges, qui peuvent profiter de leur temps libre pour pratiquer un sport, ou plus simplement se détendre en participant à des activités diverses.

« Le monde associatif est une véritable richesse pour une ville »

Quelles activités peut-on pratiquer à Peymeinade ?

Des activités sportives en compétition ou en loisirs, de l'art lyrique, de la musique en passant par le dessin, la préservation du patrimoine, sans oublier la solidarité et toutes les activités de détente comme les jeux, la photo, la céramique, la randonnée...

Quel est l'impact du tissu associatif sur la ville ?

Le monde associatif est une véritable richesse pour une ville. La multiplicité des activités et le nombre sans cesse croissant des adhérents reflètent l'enthousiasme des Peymeinadois à profiter de leur temps libre dans notre ville.

Quelles ont été les contraintes rencontrées lors de la mise en place de ce nouveau forum ?

Les mesures sanitaires qui se sont appliquées dans la pinède Daudet imposent aujourd'hui le pass sanitaire, ou bien un test antigénique négatif, qu'il a été possible d'obtenir grâce aux professionnels de santé, installés aux abords du forum. Les nouvelles règles sont souvent imposées par les fédérations auxquelles adhèrent les différents clubs de sport, et nous avons déjà l'assurance que les associations

ont devancé la plupart des obligations, pour faciliter l'accès à leurs futurs adhérents.

Que souhaite mettre en place la municipalité pour les associations pendant ce mandat ?

Nous souhaitons mettre en place rapidement un nouveau Conseil communal de la vie associative afin de créer une dynamique associative, en partenariat avec la municipalité. Il permettra de créer une synergie positive dans le respect des attentes de chacun. Le respect des

valeurs associatives, des équipements, la mutualisation des forces, la défense de l'intérêt général : autant d'éléments que nous devons prendre en compte au sein de ce Conseil.

Dès cette rentrée nous adresserons à tous les Peymeinadois l'annuaire des associations *Le fil des Assos* en format papier à conserver. Chacun pourra le consulter tout au long de l'année, au gré des besoins et des envies. Il sera renouvelé et remis à jour chaque année à l'occasion du forum.

Pourquoi est-ce important que la ville soutienne les associations ?

La ville a la chance de posséder des infrastructures de grande qualité, mais elles n'ont aucun intérêt si on ne les

utilise pas pleinement. Nous avons déjà modifié certains accès afin d'optimiser l'utilisation des lieux.

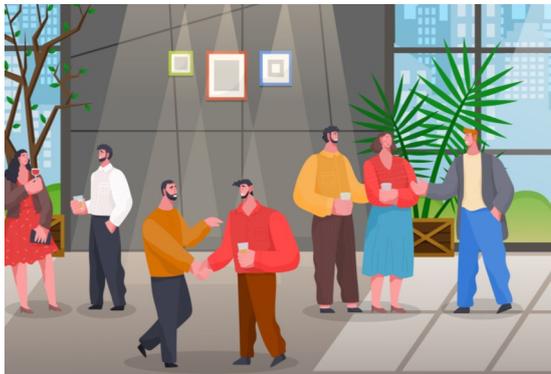
Un dernier mot ?

Nous aurons la chance d'accueillir un match de gala avec l'équipe première du Municipal Olympique Mougins (MOM) Volley-ball, le 25 septembre prochain à 20 h. Avec l'espoir que cette première fasse des émules.





APÉRO-RENCONTRE AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE



Il est prévu la tenue d'un « apéro-rencontre autour de la thématique de la commande publique ». Il s'agit d'une réunion informative destinée aux commerçants et artisans de Peymeinade afin de les initier aux règles de la commande publique et particulièrement de « dédramatiser » cette matière connue pour être complexe et nébuleuse.

Il est demandé aux commerçants et artisans, intéressés par cette démarche, de se faire connaître afin de calibrer l'évènement via l'adresse : vieeconomique@peymeinade.fr

BIENVENUE À :

GARAGE GSA

Mécanique automobile, achat et vente automobile ainsi que nettoyage. Disponibles pour toutes demandes par mail ou par téléphone.

190 Chemin de la Frayère - Zone Industrielle Picourenc

Téléphone : 07 69 08 65 63

Mail : gsa06160@hotmail.com

ENERGI'FLORE

Passionnée par son métier de florithérapeute - conseillère en Fleurs de Bach, Sonia a à cœur de communiquer autour de cette méthode de soin naturelle que sont les élixirs floraux / Fleurs de Bach, qui contribuent au mieux-être de tous les êtres vivants.

Site internet : energiflore.com

Téléphone : 06 10 62 33 30

Mail : sstellati.ss@gmail.com

ALLOVET'ADOM

Le docteur vétérinaire Lorenzo Lucile se déplace exclusivement à domicile pour plus de confort et moins de stress pour les animaux et leurs propriétaires. Consultations, vaccinations, soins à domicile, transport et accompagnement de fin de vie, elle saura répondre à tous les besoins de vos animaux.

Téléphone : 06 73 76 42 31

Mail : allovetadom@gmail.com

Site internet : www.allovetadom.com

STUDIO HOLISTIQUE

Cours de bien-être méditation, coaching/développement personnel, l'accompagnement des personnes en VAE, soin access bars, cours d'Hatha Yoga, réflexologie, modelages ayurvédiques/tampons herbeux/ liftant, soins personnalisés en aromathérapie et Fleurs de Bach. Les séances sont proposées en cabinet, en visio, à domicile et en entreprise.

Studio Holistique, c'est aussi un studio/duplex à la location. Il est possible de concilier logement et réservation de soins et activités durant le séjour.

30 avenue Fragonard

Téléphone : 04 83 26 42 75

Mail : contact@studioholistique.com

Site internet : www.studioholistique.com

TECHNIC'AUTO CB2L

Maintenance automobile de toutes marques, vente et rachat de véhicules.

2 chemin de Peymeinade

Téléphone : 06 49 60 63 53

Mail : contact@occazauto-cb2l.fr



VILLAGE DE NOËL : NE MANQUEZ PAS CE GRAND WEEK-END DE FÊTE !

Samedi 11 et dimanche 12 décembre

De 10 h à 19 h

Le 7^e Village de Noël aura lieu les samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021 dans le centre-ville de Peymeinade. Les commerçants et artisans présents seront comme chaque année sélectionnés en fonction de la qualité de leurs produits. Vous trouverez tout ce qu'il faut pour réaliser vos emplettes !

Du côté des animations, de nombreuses surprises vous attendent cette année : maquilleuse, sculpteur de ballons, jongleur de feu et de lumière, manège, ateliers créatifs, lutins, défilé... et bien sûr le Père Noël ! La Ville tient toujours à ce que ces festivités soient gratuites pour tous. La magie de Noël sera comme tous les ans au rendez-vous !

Si vous êtes exposant et que vous souhaitez participer, ne manquez pas de poser votre candidature à l'adresse suivante : villagedenoel@peymeinade.fr



LE MARCHÉ TRADITIONNEL DE PEYMEINADE : UN MARCHÉ À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR !



Considéré comme le marché phare de la ville de Peymeinade, le marché traditionnel du lundi regorge de produits variés et de qualité. Plusieurs commerçants vous attendent de 8 h à 13 h, à chaque début de semaine et ce, toute l'année. Ce joli marché est un véritable festival de couleurs et de senteurs. Fruits et légumes frais de producteurs locaux, miel et fromages du pays mais aussi saveurs exotiques, vêtements, objets artisanaux, jouets... il y en a pour tous les goûts.

Coup de cœur garanti ! N'hésitez pas à y faire un tour, à déambuler parmi les étals et à vous laisser tenter par les spécialités gastronomiques de la région. Convivialité et bonne humeur seront bien sûr au rendez-vous !

Si vous êtes commerçant et que vous souhaitez participer au marché, envoyez votre candidature à policemunicipale@peymeinade.fr.

Plus de renseignements au 04 93 66 07 17.



LA MISSION LOCALE DU PAYS DE GRASSE

La Mission Locale du Pays de Grasse est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, quels que soient leur situation, leur besoin ou leur niveau d'étude. Présente sur les 23 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse avec 9 antennes sur tout le territoire et forte d'une équipe de 33 personnes, elle travaille au quotidien pour accueillir, orienter et accompagner les jeunes et éventuellement conseiller leurs parents s'ils ont besoin d'informations.

Pour les jeunes

Grâce à un accompagnement individuel et renforcé, chaque jeune peut trouver une solution d'orientation et choisir son avenir : se former, trouver un emploi, décrocher un contrat en alternance, partir à l'étranger, rencontrer ses pairs, s'engager dans une mission de service civique, créer son entreprise, etc.

La Mission Locale du Pays de Grasse c'est :

- Une écoute active pour éclairer les choix, donner du sens aux parcours, définir un projet et aider les jeunes à développer leur pouvoir d'agir.
- Un médiateur qui facilite l'intégration des jeunes dans l'emploi par la mobilisation des élus et des acteurs économiques du territoire.
- Une démarche vers les nouvelles modalités de recrutement (speed-dating, workshops, lives, etc.) et des actions partenariales tout au long de l'année.
- Un réseau de partenaires dans les domaines du social, du logement, de la santé, de la mobilité et de la justice, afin de sécuriser les parcours et garantir à chaque jeune un accès approprié aux droits fondamentaux.
- Un espace de mise à disposition des ressources documentaires et informatiques en libre accès, des ateliers numériques et multimédias afin d'aider les jeunes à développer des compétences transversales qui renforcent leur autonomie et leur employabilité.

- Une plateforme Service Civique, qui donne aux jeunes la possibilité de mettre en place des projets qui sont autant utiles à eux-mêmes qu'à la structure d'accueil.

Pour les entreprises

La Mission Locale travaille en partenariat étroit avec les entreprises, les collectivités et les structures associatives souhaitant s'investir et participer activement à l'accès à l'emploi des jeunes. Son champ d'action s'inscrit dans une dynamique du territoire portée par le service Emploi et Solidarités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et par le Pôle Emploi.

Ainsi, un employeur peut bénéficier d'un accompagnement pour :

- Définir le contrat de travail le plus adapté aux besoins de la structure et optimiser les recrutements, présélections et entretiens.
- Être informé des mesures d'aide à l'emploi et être accompagné dans leur mise en œuvre.
- Sécuriser les parcours professionnels, veiller à l'intégration des nouveaux salariés et agir en tant que médiateur si nécessaire.
- Promouvoir et valoriser les différents secteurs d'activité, organiser des rencontres professionnelles, des visites d'entreprises, etc.

Vous souhaitez plus d'information ? Contactez dès maintenant l'antenne locale de la Mission Locale du Pays de Grasse.

Antenne de Peymeinade

4 impasse Lebon

Téléphone : 04 97 05 00 00

Retrouvez également toute l'actualité de la Mission Locale du Pays de Grasse sur les réseaux sociaux : **Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter.**



L'ÉCOLE ET LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscriptions Grasse et Val de Siagne

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) est un ami de l'école publique. Bénévole, il est nommé officiellement par l'Éducation Nationale pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.

Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Un DDEN est affecté pour chaque école. Leur indépendance leur permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition :

- Inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement
- Sécurité dans et autour de l'école
- Surveillance des effectifs
- Participation au projet de travaux et aménagements
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- Activités périscolaires
- Caisse des écoles

Vous souhaitez devenir Délégué Départemental de l'Éducation Nationale ? Prenez contact avec Michelle Messin, Présidente de la délégation Grasse Val de Siagne

Téléphone : 06 83 08 78 33

Mail : michelle.messin.dden2@mialme.net

En cette période incertaine de pandémie COVID19, informez-vous :

Voir site national : www.dden-fed.org - site départemental : www.dden.fr

Vie sociale et Solidarité



SEMAINE BLEUE : UNE SEMAINE DÉDIÉE AUX SENIORS

Inscriptions à partir du 7 septembre au CCAS 04 93 66 62 42 ou 04 93 66 62 46

Lundi 4 octobre

Initiation art thérapie

De 15 h à 17 h - 12 places - salle du Conseil Municipal

Mercredi 6 octobre

Repas à l'école Mistral

À 12 h - 100 places - école Mistral

Pièce de théâtre *Un dimanche avec Philippe Delerm* par la compagnie « les Mots en Scène »

15 h - 120 places - salle des fêtes

Jeudi 7 octobre

Atelier diététique « bien manger » animé par Madame Ortiz, diététicienne

15 h - 12 places - cantine de l'école Mirabeau place du Centenaire

Vendredi 8 octobre

Visite des calanques de Cassis en bateau, marché et visite du village

De 7 h 30 à 19 h 30 - 55 places - 14,50 € - pique-nique à apporter

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU NUMÉRIQUE

AVEC « AIDANTS CONNECT »



De quoi s'agit-il ?

La commune de Peymeinade souhaite aider les citoyens qui ne parviennent pas à faire leurs démarches administratives en ligne seuls. Elle envisage d'équiper les travailleurs sociaux de sa collectivité et les agents publics d'accueil avec « Aidants Connect ». C'est un service public numérique proposé par la Direction Générale déléguée au numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (l'ANCT) qui sécurise et facilite le « faire pour le compte de ».

La démarche :

Les agents concernés ont été inscrits à « Aidants Connect ». Ils recevront leur habilitation après une formation d'un jour et demi prévue au cours du quatrième trimestre de cette année.

À la suite de cette formation, un kit contenant les accès compte « Aidants Connect » sera envoyé à notre collectivité. Elle pourra ainsi mieux lutter contre « l'illectronisme ».

L'outil « Aidants Connect » :

Il sécurise juridiquement les aidants qui accompagnent les usagers sur les enjeux de confidentialité et de sécurité des données.

Il garantit un accompagnement humain pour les personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas faire leurs démarches en ligne.

Il a été coconstruit avec des aidants. Des ateliers utilisateurs ont eu lieu dans une dizaine de territoires.

Il est évolutif. Le service s'adapte aux réalités du terrain et aux besoins des aidants.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE CET AUTOMNE

Inscriptions et renseignements au CCAS 04 93 66 62 42 ou 04 93 66 62 46

Balade au plateau de Calern à Caussols

Jeudi 16 septembre

De 9 h à 17 h - 22 places - pique-nique à apporter

Visite de la chèvrerie du bois d'Amon

Jeudi 16 septembre

Départ de la mairie à 10 h, jusqu'à 12 h - 9 places - offert par Silver fourchette - Co-voiturage organisé avec les participants

Semaine bleue

Du 4 au 8 octobre

Voir le détail ci-contre

Ateliers seniors par ASEPT PACA Gratuit

Les mardis 16, 23 et 30 novembre ainsi que les mardis 7 et 14 décembre

De 10 h à 12 h : perfectionnement informatique pour les personnes ayant déjà fait l'initiation

De 14 h à 16 h : premiers secours

12 places - gratuit - salle du Conseil Municipal

Marché de Valbonne + séance de cinéma*

Vendredi 19 novembre

22 places - *Cinéma à la charge des participants - 9 h - départ de la mairie - retour à 17 h

Marché de Vintimille

Vendredi 10 décembre

52 places - repas à la charge des participants - 7 h 30 départ de la place du Centenaire retour à 18 h

Goûter de Noël et thé dansant

Samedi 18 décembre

De 14 h à 17 h - salle des fêtes - offert par la Ville / CCAS

APPEL À BÉNÉVOLES POUR LES RESTOS DU CŒUR

Pour l'ouverture prochaine d'une antenne des Restos du cœur sur notre commune, des personnes disponibles ponctuellement sont recherchées.

Contactez l'accueil de la mairie au 04 93 66 10 05 qui prendra vos coordonnées pour un rappel ultérieur.



Expression des conseillers minoritaires



Expression des conseillers minoritaires : Groupe Union pour Peymeinade

Un an ! Encore 5 à subir une politique préjudiciable à la commune

Depuis juillet 2020, nous ne cessons de dénoncer les erreurs de gestion et surtout le manque de vision de cette équipe, franchement incompétente. Il suffit d'assister aux conseils pour se rendre compte de l'inaptitude de ces « nouveaux » élus, incapables d'aller au fond des dossiers et de répondre aux questions de l'opposition malgré leur 12 ans d'expérience municipale de 2008 à 2014 sous le mandat Brousteau et leur 6 ans d'opposition de 2014 à 2020. On se demande qui dirige ! l'ex-mairesse qui organise tous les jours des réunions d'élus à domicile et /ou Mouans Sartoux, le tuteur permanent de 2008 à 2014, de retour pour superviser

Nous nous sommes inscrits dans une démarche d'opposition combative mais constructive. Depuis un an, nous avons voté 80 % des délibérations du conseil en les commentant si besoin mais nous avons rejeté celles qui ne correspondaient pas aux besoins de la commune. La municipalité, toujours sectaire, autant qu'après sa défaite de 2014, nous méprise (parasitage de nos prises de parole, refus de nous intégrer dans des commissions, refus du débat, tentative de censure- le maire voulant modifier nos écrits-, mépris des textes -nous avons déposé un recours-, limitation de questions et interdiction de réplique aux réponses fausses du maire

Cette municipalité sans vision de l'avenir se contente de gérer au fil de l'eau en dépensant sans compter l'argent laissé dans les caisses par la précédente équipe (large distribution de subventions aux associations amies, octroi de primes injustifiées aux personnels pour acheter la paix sociale. Ses initiatives montrent qu'elle n'a aucune vision d'aménagement du territoire (installation de GamVert en entrée de ville ; permis de construire 50 logements en face de Speedy que le maire précédent avait refusé ; réaménagement très coûteux du parc pour enfants au square Cauvin alors que 6000 m2 d'espaces verts sont prévus à Lebon; autorisation massive d'installer des panneaux photovoltaïques qui feront de Peymeinade une ville de toits noirs – nous les avons autorisés en tuiles photovoltaïques ou au sol- ; destruction importante de chênes et d'oliviers Square et Avenue Cauvin pour les jardins familiaux riquiqui

Cette Gauche ripolinée écolo n'aime pas le patriotisme. Après avoir enlevé les panneaux patriotiques d'entrée de ville, ils ont décroché les drapeaux qui flottaient à chacune des entrées de la commune et pour ce 14 juillet, aucun drapeau dans les rues. Ils sont conformes à ces « escrologistes » qui défraient la chronique (interdiction du sapin de Noël à Bordeaux, attaques contre le Tour de France à Lyon ou Grenoble, octroi par la mairesse de Strasbourg de subventions 2,5 million d'euros pour 1 mosquée, interdiction des rêves d'enfant « *l'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfant* » dit la mairesse écolo de Poitiers. Ici pas de crèches à Noël dans notre mairie

Dans la continuité de nos comités consultatifs, le maire crée les siens mais les membres n'auront pas le droit de critique car ils devront signer la charte qui les oblige à une obligation de réserve ! La même « *démocrature* » qui nous censure

N'oublions pas que nombre d'écolos sont d'ex-socialo-communistes. La preuve ici Pour nous, il devient difficile d'être des opposants constructifs

Pour nous suivre chaque semaine, consultez Facebook Ville de Peymeinade, groupe de l'opposition suivi par 2500 abonnés, celui du maire 724

Gérard Delhomez-Sophie Lecomte-Patricia Di Santo-Joseph Mattioli-Eric Vidal- Didier Moutté



Bienvenue à nos petits Peymeinadois

RODRIGUEZ Aéris né le 29/05/2021 à Grasse
DIR Melissa née le 11/06/2021 à Grasse
GHIRARDINI Alessio né le 12/06/2021 à Grasse
SAMARINE Nelya née le 13/06/2021 à Grasse
ANDRE Isabella née le 22/06/2021 à Grasse
BOURGAULT Hylona née le 26/06/2021 à Grasse
DAHMANI Ilyan et Iyad nés le 30/07/2021 à Grasse
PACHODEY Hugo né le 03/08/2021 à Grasse
GAILLARD Lenny né le 07/08/2021 à Grasse
LACROIX Mathis, Michel né le 09/08/2021 à Grasse
REDA MUSSO Angelyna née le 09/08/2021 à Grasse
GUICHARD Mathias né le 10/08/2021 à Cannes



Ils se sont mariés

COPIE Sandy et ROUSSELET Mélanie le 05/06/2021
MARTINET Aurélien et HERNOUX Stéphanie le 12/06/2021
LARCHER Jimmy et SANCHEZ Marion le 12/06/2021
THÜRSAM Sascha et ASCHMUTAT Natalia le 12/06/2021
CHALUMEAU Denis et DEBROSSE Chantal le 03/07/2021
GARCIA Valentin et PITCHEN Axelle le 03/07/2021
MOLINES Stéphane et CACHIA Sandra le 03/07/2021
CARDENIA Sébastien et HERBULOT Laurence le 21/07/2021
MORETTI Eric et BROGGI Béatrice le 24/07/2021
MARTIN Cédric et AICARDI Amandine le 31/07/2021
GABRIELE Dylan et CARBONE Rachel le 07/08/2021
CESARI Jacques et QUILLET Emmelyne le 19/08/2021
MEILLET Laurent et JAUTARD Esther le 28/08/2021



Ils se sont pacsés

KOULBERG Alice et BACHELET Alexandre le 15/06/2021
SURGET Sébastien et TURPIN Stéphanie le 17/06/2021



Ils nous ont quittés

CALVAIRE Marcel, le 16/03/2021 à Grasse
MARCHAND Agnès, le 27/03/2021 à Cannes
DIAZ Y NAVARRO-SOTO Manuel, le 06/04/2021 à Grasse
STELIGA Gérard, le 07/04/2021 à Mougins
GIMENEZ POVEDA Isabel, le 09/04/2021 à Peymeinade
DALMAS Noël, le 11/04/2021 à Peymeinade
PELLEGRINO René, le 16/04/2021 à Grasse
QUERETTE Michel, le 17/04/2021 à Grasse
COMA Claude, le 21/04/2021 à Grasse
ROA Nicole, le 29/04/2021 à Grasse
TRIMARCHI Michèle, le 30/04/2021 à Peymeinade
BRIAULT Ida, le 06/05/2021 à Grasse
SILVANO Guy, le 10/05/2021 à Mougins
CHIANEA Hedwige, le 23/05/2021 à Grasse
ETOILE Albert, le 27/05/2021 à Grasse
ANASTASI René, le 04/06/2021 à Peymeinade
DEBATS Guy, le 04/06/2021 à Grasse
BADOZ Jacques, le 08/06/2021 à Peymeinade
COURT Jacqueline, le 19/06/2021 à Peymeinade
AMADOR PEREZ CASTEJON Sebastian, le 09/07/2021 à Grasse
AUVRAI Charles, le 20/07/2021 à Grasse
MAUBERT Marc, le 21/07/2021 à Grasse
COUËDEL Marie Jeanne, le 28/07/2021 à Peymeinade
LIGAMMARI Joseph, le 29/07/2021 à Nice
COULON Colette, le 05/08/2021 à Grasse
PONS Gérald, le 08/08/2021 à Peymeinade

Si un membre de votre famille n'apparaît pas sur ce registre, merci de vous rapprocher du service citoyenneté par téléphone au 04 93 66 10 05 ou par mail : citoyennete@peymeinade.fr. Ci-dessus ne paraissent que les personnes ayant donné leur accord de publication au préalable.



JULIE PIGNAT,

CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE

Quel âge avez-vous ?

35 ans.

Depuis combien de temps travaillez-vous dans votre domaine ?

11 ans.

Où avez-vous débuté votre carrière ?

En apprentissage chez France Télécom Avignon, j'étais chargée de mettre en place la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), puis à la mairie de Peymeinade à la fin de mes études de 2010 à 2013, j'étais chargée du développement durable et ai travaillé également au service culture/communication.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après une première expérience professionnelle à la mairie de Peymeinade, j'ai décidé de reprendre des études pour me spécialiser en développement agricole et sécurité alimentaire, dans le but de travailler dans la coopération internationale. Ce que j'ai fait pendant 3 ans et demi. Cependant, je me suis rendu compte que j'aimais tout autant m'impliquer au niveau associatif sur des projets de plus petite envergure en lien avec des acteurs locaux du développement.

De retour en France, j'ai recherché de nouvelles opportunités de travail localement et ai donc candidaté à Peymeinade lorsque l'offre pour le poste de chargée du développement durable, économique et solidaire est parue.

En quoi consiste votre poste ?

Mon poste est transversal et se déploie sur toutes les branches du développement durable : environnementale, sociale et économique. Il est orienté vers la prise en compte

du développement durable dans les projets communaux et l'accompagnement du développement économique du centre-ville. Le tout en intégrant une dimension sociale et solidaire.

Pourquoi êtes-vous venue à Peymeinade ?

Les missions mises en avant dans la fiche de poste m'ont plu et en préparant mon entretien j'ai constaté que mes valeurs étaient en accord avec le programme municipal présenté par la nouvelle équipe.

Quelles actions allez-vous mener ?

Mes missions sont variées et transversales.

Il s'agit d'élaborer et mettre en œuvre les stratégies de développement durable et de développement économique de la commune.

Quelques actions ont déjà démarré notamment la création de jardins partagés (travail avec les Services Techniques pour l'implantation et la préparation des parcelles, contact jardiniers, demande de subvention), une plateforme numérique pour promouvoir les acteurs économiques de la commune, une réflexion autour de l'implantation d'une supérette (solidaire ?) en centre-ville, la recherche de

possibilités pour développer un chantier d'insertion sur la commune, l'amélioration de la mobilité des citoyens et de l'offre qui leur est proposée, etc.

Un autre aspect agréable de ce poste est la pluralité des interlocuteurs : tout type de collectivités, associations, secteur privé, milieu scolaire, etc.

Un dernier mot ?

Belle journée !



P rojet



Journée Citoyenne

Peymeinade

LA JOURNÉE CITOYENNE À PEYMEINADE

La journée citoyenne est un événement qui permet aux habitants de participer à des chantiers collectifs au profit de leur commune. Ces chantiers sont la traduction de projets que ces mêmes habitants ont proposés pour contribuer au « mieux vivre ensemble » dans la commune.

Cette journée a pour but **de favoriser les relations sociales** et **d'impliquer chacun dans une citoyenneté active** axée sur l'engagement, la responsabilité et la convivialité. Écoute, communication, entraide et respect sont les maîtres mots de cet événement.

Les projets peuvent avoir différents objectifs : amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, projets associatifs, culturels, éducatifs ou ludiques.

Quelques exemples de réalisations possibles : rénovation/entretien/peinture d'espaces ou salles communales, plantation d'arbres, projets en faveur de la biodiversité (hôtels à hirondelles ou insectes), initiation aux premiers secours, gratiféria, etc.

La commune de Peymeinade souhaite organiser la Journée Citoyenne en mai 2022. Dans 8 mois ? C'est loin ! Pas tant que cela, car d'ici là, nous sommes à l'écoute de toutes vos idées et envies concernant les projets que nous réaliserons ensemble. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour nous faire part de ceux qui vous tiennent à cœur.

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions par e-mail à : journeecitoyenne@peymeinade.fr ou à les déposer à l'accueil de la mairie dans la boîte prévue à cet effet.

Sur vos propositions merci de détailler :

Votre nom, vos coordonnées (au moins un numéro de téléphone ou un mail), votre quartier de résidence, le projet que vous souhaitez soumettre (descriptif, lieu).

Merci !

PET ALERT

En cas de découverte d'un animal errant ou blessé sur la voie publique **le week-end et jours fériés** et en l'absence de la Police Municipale, les administrés peuvent contacter la brigade de gendarmerie de Peymeinade au 04 93 66 60 60 de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Le service compétent sera prévenu par les gendarmes et l'animal devra être déposé aux services techniques de la commune, un agent communal d'astreinte le prendra en charge afin de le conduire au refuge de l'espoir à Mougins ou bien à la clinique vétérinaire des Clausonnes de Valbonne, si l'animal est blessé, conformément au protocole.





**Votre enfant a entre
6 et 16 ans et rencontre
des difficultés
à l'école ?**

Trouvez un mentor sur :

1jeune1solution.gouv.fr/mentorat

